



LA LETTRE ANNUELLE 2019

EDITO

L'objet de notre activité : relancer, à un moment crucial de leur vie, des étudiants, parents isolés ou familles, qui se battent pour faire aboutir leur projet et résistent à la grande précarité ; intervenir pour que la vie de ces personnes change, que leur dignité soit conservée, qu'elles restent ou redeviennent actrices de leur vie, en développant leur autonomie.

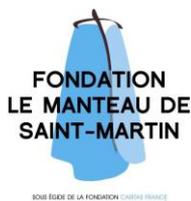
Selon France Générosités, l'année 2018 a bousculé notre écosystème fiscal, très stable depuis plusieurs années : hausse de la CSG pour les retraités, transformation de l'ISF en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) et arrivée du prélèvement à la source. Ainsi les dons aux associations et fondations d'intérêt général ont enregistré une baisse inédite depuis une dizaine d'années : - **4,2 % de dons** selon le baromètre de France générosités.

Les associations et les fondations ont également constaté une baisse des dons issus de certains de leurs donateurs fidèles, de nombreux donateurs retraités déclarant devoir suspendre leurs dons cette année pour des raisons financières. Dès le mois d'août 2018, 18 % des donateurs retraités déclaraient avoir d'ores et déjà réduit leur générosité du fait de la hausse de la

CSG et 20 % des donateurs retraités confiaient avoir l'intention de réduire leurs dons.

Il faut saluer tout de même une philanthropie à la française portée par les donateurs réguliers dans ce contexte 2018. En effet, **même si le montant des dons reçus a baissé de - 4,2 %, le nombre de dons reçus s'est maintenu**. 94 % des dons reçus proviennent de donateurs fidèles qui malgré quelques difficultés financières (dons moyens en baisse) ont choisi d'investir durablement dans notre solidarité nationale et internationale.

Cependant cette fidélité ne doit pas cacher la fragilité d'un écosystème porté par une pyramide de donateurs âgés et une difficulté à mobiliser de nouveaux donateurs dans un contexte fiscal et social inédit.



Pour donner, site sécurisé : <https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Pour liker la page Facebook :
Fondation "Le Manteau de Saint Martin"

EXEMPLES d'actions menées depuis un an (début 2018)

Les actions menées depuis un an tournent autour des mêmes problématiques : la difficulté de mener à bien une formation professionnelle, la difficulté d'en sortir lorsque le logement ou le moyen de transport fait défaut, la difficulté de faire face quand on est parent seul et que les coups durs s'accumulent...Voici quelques exemples (les noms sont modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes) :

Laurence a reçu 350 € pour la formation des Compagnons du Devoir

Elle est âgée d'une vingtaine d'années. Originnaire de Loire Atlantique, elle a suivi une scolarité jusqu'au Baccalauréat sans le valider. De ses 16 ans jusqu'en mai 2017, elle est prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance au vu des difficultés qu'elle rencontre. Il y a quelques mois, elle décide de venir s'installer à Paris, mais se retrouve très vite en situation d'errance et de grande précarité. Sans ressource, ni hébergement, elle trouve refuge dans les parkings ou dort à la rue. Elle prend alors contact avec l'association AURORE « Haltes Jeunes », qui propose un accueil de jour sans hébergement ; c'est par ce biais qu'elle est orientée et admise au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) en novembre 2017. A son arrivée au Centre Gutenberg, Laurence* n'avait pas vraiment d'expérience professionnelle et se questionnait sur la définition d'un projet de formation. Elle a intégré le dispositif Garantie Jeunes en décembre 2017 et a fait un stage de découverte dans une Halte-Garderie en janvier 2018, qui s'est bien passé mais n'a pas confirmé de projet dans ce sens.

En effet, plutôt manuelle, son intérêt s'est porté vers un CAP Maroquinerie lorsqu'elle a assisté à une réunion d'information avec les Compagnons du Devoir. Elle a donc passé les tests de sélection et a été retenue en date en mars 2018 pour commencer sa formation d'apprentissage à la rentrée 2018.

Elle a déjà commencé des recherches d'employeur de son côté et les Compagnons du devoir vont également la mettre en lien avec des maroquiniers.

Il manquait 350€ de caution, pour lui permettre d'intégrer les Compagnons du Devoir, et ainsi soutenir son insertion professionnelle par la voie de l'apprentissage.

Aidée via le Centre Gutenberg.

Patrice a reçu 2850 € pour une formation de phytothérapie et aromathérapie

Ancien détenu, inscrit comme demandeur d'emploi, il prépare activement sa reprise d'activité professionnelle. La formation vente et conseil en phytothérapie et aromathérapie semble pertinente, car adaptée spécifiquement à son parcours professionnel et à son but immédiat de l'obtention d'un emploi.

Aidé via un particulier.

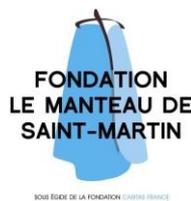
Couple Jean et Anne : environ 160 € pour le remplacement de quatre pneus

Depuis l'été 2017, le couple vivait dans les Landes, où Jean était ouvrier boulanger. Mais, pour éviter la fatigue et le coût des longs trajets hebdomadaires, le couple est venu s'installer, au mois de juin 2018, dans un mobil home, au Vernet, dans la banlieue toulousaine. Jean étant sans travail, Anne dans l'attente du bébé, et le changement de département entraînant des retards de paiement dans les prestations de la CAF, l'installation a été difficile, notamment sur le plan financier.

La situation vient de s'améliorer : le couple a trouvé un logement (T3), et Jean vient de retrouver un emploi de boulanger à 10 kilomètres du domicile. Une ombre au tableau : les quatre pneus de leur voiture sont lisses, dont deux très lisses, et leur remplacement, pourtant d'un coût raisonnable, dépasse leurs possibilités financières.

Le remplacement des quatre pneus permettra à Jean d'effectuer en toute sécurité les trajets domicile-travail (dont l'aller de nuit), ainsi que les déplacements de sa jeune famille.

Aidé via le Secours Catholique dans l'équipe de « La Lèze », près de Toulouse.



Pour donner, site sécurisé :

<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Pour liker la page Facebook :

Fondation "Le Manteau de Saint Martin"

Nabile et Ilona, mariés, deux enfants (4 ans et un an), aidés en août 2018 (montant : 300 €) pour l'achat d'un scooter d'occasion

Après un long séjour chez EMMAÛS, ils ont effectué des missions en Intérim : Ilona comme préparatrice de commandes ; Nabile, comme magasinier/cariste, avec un nombre d'heures travaillées pas toujours suffisant pour équilibrer leur budget. De mai 2017 à mars 2018, Nabile, victime d'erreurs dans le traitement du renouvellement de son titre de séjour, allant jusqu'à une décision abusive d'OQTF, n'a pu travailler et les dettes se sont creusées. Les conséquences de ce contretemps administratif ont été très dommageables.

Désormais titulaire d'un titre de séjour valable jusqu'en 2023, Nabile vient de faire une formation indemnisée (420 €) pour obtenir les CACES 1, 3 et 5, fondamentaux dans ses missions de cariste.

Le seul blocage, c'est l'absence de moyen de déplacement domicile-travail ; le couple a une voiture, mais Nabile n'a qu'un permis marocain, non valide ici.

Nabile s'affirme maintenant comme bon magasinier dans l'entreprise D. **Un CDI est envisageable.**

Aidé via le Secours Catholique dans l'équipe de « La Lèze », près de Toulouse.

DE BONNES NOUVELLES

Nouvelles récentes de Khadija, à la suite de notre soutien pour sa formation

Séparée de son conjoint depuis 2013 suite à des violences conjugales, elle élève seule son fils de 6 ans. Elle est hébergée dans un logement social après avoir été en hébergement provisoire.

Elle a travaillé pendant 4 ans dans un salon de coiffure où un nombre abusif d'heures de travail lui était imposé. Ceci ne lui permettait plus de s'occuper de son fils de façon satisfaisante. Elle a obtenu un licenciement et perçoit des indemnités de Pôle Emploi (910€/mois).

Elle avait élaboré avec son conseiller Pôle Emploi un projet afin de préparer un CAP Petite Enfance. Le coût de la formation, initialement accordé par eux, avait finalement été rejeté ; elle a décidé d'entamer un stage dans ce domaine. Cette formation représentant un coût de 4 669€, elle avait établi 8 chèques de 583€ au GRETA (l'organisme de formation). Notre fondation l'a soutenue à hauteur de 2000€.

« Chère Madame, cher Monsieur,

Tout d'abord, merci de votre générosité, qui me permet de continuer mes études, afin de trouver mon chemin qui me permet de travailler et m'occuper de mon fils en même temps. Au départ, ça a été très dur pour moi, parce que je n'arrivais plus à vivre ; il fallait que je paie ma formation et mon loyer. Grâce à votre aide, je suis soulagée et

je peux maintenant me concentrer sur mes études. Heureusement qu'il existe des fondations comme la vôtre, qui tend la main aux gens qui sont dans le besoin. Que le bon DIEU vous protège.

Cordialement,

Khadija »

Aidée via Corot Entraide, Paris

Nouvelles récentes de Charlotte (33 ans), et ses deux enfants (7 ans et 6 ans).

En Octobre 2016, la Fondation a apporté à Charlotte **1607 €**, étalés sur **cinq mois**, essentiellement pour le paiement de son loyer, dont l'objectif était de lui permettre de faire une formation pointue, suivie d'un stage, puis de trouver un emploi qualifié.

Objectif atteint depuis le 9/02/2017, dans une entreprise de services informatiques ciblés « haute technologie » ; son engagement actuel est une mission sur un très gros contrat que vient de signer la société L, qui envisage de la prendre en CDI.

Après un incident de parcours fin 2018 (elle a dû changer de véhicule, nous l'avons aidée financièrement), **une très bonne nouvelle : elle vient de déménager, elle est désormais à dix minutes de son travail, alors qu'elle en était à trois quarts d'heure.**

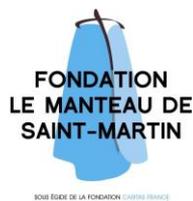
Aidée via le Secours Catholique dans l'équipe de « La Lèze », près de Toulouse.

Pour donner, site sécurisé :

<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Pour liker la page Facebook :

Fondation "Le Manteau de Saint Martin"



Nouvelles récentes de Julien

Julien (47 ans), avocat burundais, réfugié politique (décision de l'OFPRA, fin 2016), a pu faire venir sa femme et leurs six enfants le 1/02/2018.

La famille a été soutenue deux fois en 2018 pour le paiement du premier mois de loyer (697 €) en février 2018, puis à l'inscription de Julien (400 €) à l'examen de validation de son titre d'avocat en France en décembre 2018. Il vient de passer cet examen (11 au 13 mars 2019). Ses enfants, scolarisés tout à fait normalement, s'habituent bien à leur nouvelle vie.

« Bonjour chers amis,

Je suis heureux de vous annoncer que j'ai réussi à l'examen du Barreau. Merci beaucoup pour votre inestimable soutien.

Cordialement,

Julien».

Aidé via le Secours Catholique dans l'équipe de « La Lèze », près de Toulouse.

Nouvelles récentes de Jean-Michel (50 ans)

Aidé (montant : 1200 €) en mai 2017, pour l'achat d'un véhicule. Ce monsieur est très volontaire, persévérant. **Il espérait depuis longtemps avoir un CDI. C'est chose faite, depuis la semaine dernière, au sein de DSI TOULOUSE**, entreprise « adaptée », c'est-à-dire dont une forte proportion d'employés sont handicapés. **Il est pris avec un niveau de qualification supérieur à celui de magasinier.**

Aidé via le Secours Catholique dans l'équipe de « La Lèze », près de Toulouse.

De l'utilité des dons à la fondation

Le Manteau de Saint Martin est une fondation personnelle et familiale ne recevant aucune subvention.

Elle est accompagnée par la Fondation Caritas France qui apporte son expertise dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et son conseil au réseau de ses fondations abritées. En particulier, Caritas fait bénéficier la fondation de son système de gestion des dons.

Les aides octroyées par notre fondation se limitent aux revenus provenant du capital investi, vos dons, garantissant ainsi la pérennité de notre action sur plusieurs années.

Les dons sont toujours déductibles des impôts sur le revenu.

(Malgré la transformation de l'ISF en IFI, les dons restent bien déductibles de l'IR à 66% même si le calendrier et les modalités changent.)

Voici un film à regarder en cliquant sur le mot « film » ci-dessous avec la touche Ctrl enfoncée : [film](#) expliquant simplement les nouveaux mécanismes de déduction des dons dans le cadre du Prélèvement à la source.

Faut-il le rappeler : les besoins sont toujours plus importants (9 millions de personnes vivent en France sous le seuil de pauvreté – moins de 846 € mensuels pour une personne seule).

Alors ? Quelle décision allez-vous prendre ?

PAGE INTERNET dédiée à notre fondation

Nous sommes présents sur le site de notre fondation abritante, Caritas France : <https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Marie Scherrer-Lawani, Charlotte Trouillard, Luc Trouillard



Pour donner, site sécurisé : <https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Pour liker la page Facebook :
Fondation "Le Manteau de Saint Martin"